

## FICHE D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION

Année scolaire :

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE		
Nom de famille :		
Nom d'usage :		
Prénom :		
Classe :		
RESPONSABLE FINANCIER		
Nom de famille :		Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.
Nom d'usage :		
Prénom :		
Adresse :		
Code postal :		Commune :
Pays :		@ Courriel :
 Domicile :	 Travail :	 Mobile :

### TARIFICATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Année scolaire : 2025-2026

	TRANCHE QF	TARIF
A	≤ 183,00€	0,50 €
B	≤ 353,00€	1,80 €
C	≤ 518,00€	2,02 €
D	≤ 689,00€	2,23 €
E	≤ 874,00€	2,45 €
F	≤ 1.078,00€	2,66 €
G	≤ 1.333,00€	2,86 €
H	≤ 1.689,00€	3,43 €
I	≤ 2.388,00€	4,01 €
I	> 2.388,00€	4,58 €

- La restauration scolaire fonctionne selon un tarif au ticket fixé par la Région Ile de France.
- Le coût du repas s'applique en fonction des revenus des familles et de leur quotient familial (QF).

**Les familles approvisionnent le compte de cantine par chèque de préférence, au moment de l'inscription, pour un montant minimum de 20 € soit 4 repas minimum.**

A titre exceptionnel, un règlement par espèces pourra s'effectuer directement à l'Intendance.

## DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION A LA CANTINE

- **UNE (01) PHOTO D'IDENTITE** : La photo sera apposée sur la carte de cantine.
- **UN RIB** :
  - Exclusivement au nom du Responsable Légal.
  - Le RIB permettra le remboursement du solde de compte de cantine.
  - En aucun cas, le RIB ne sera considéré comme une autorisation de prélèvement.
  - Coller le RIB sur la page annexe...
- **ATTESTATION JUSTIFIANT VOTRE QUOTIENT FAMILIAL (QF),**

*Comment l'obtenir ?*

Pour toute information vous pouvez consulter le site : [www.iledefrance.fr/equitable](http://www.iledefrance.fr/equitable)

Ou composez le **0 800 075 065** du 14 mai 2025 au 12 juillet 2025 et du 25 août 2025 au 11 octobre 2025.

### A) Si vous êtes allocataire de la Caisse d'allocations familiales (CAF)

Trois (03) possibilités :

1. Télétransmission de votre QF CAF à partir du site de la Région directement sur le logiciel de gestion de la restauration de l'établissement :
  - Se munir de son **n° CAF**, de votre **code postal** et de l'**INE** de l'élève (identifiant national de l'élève...) au préalable et suivre les instructions,
  - Aller directement sur la calculette de la Région : [www.calculette-qf.iledefrance.fr](http://www.calculette-qf.iledefrance.fr)
  - Et suivez les instructions du site....
2. Editer une attestation Région CAF sur le site de la Région et créer un compte Ile-de -Franceconnect ou en vous connectant avec un service partenaire [Franceconnect](http://Franceconnect) ou [www.monlycee.net](http://www.monlycee.net) :
  - Et suivez les instructions du site....
3. Editer son attestation de paiement CAF à partir du site de la CAF :
  - Suivre les instructions du site [www.iledefrance.fr/equitable](http://www.iledefrance.fr/equitable)
  - Utilisez l'application "CAF mon compte" ou le site CAF.FR, le document que vous devez fournir est l'attestation de paiement ", sur laquelle figurent les membres du foyer, le dernier versement des prestations familiales et le quotient familial, de moins de 3 mois à la date de l'inscription.
    - Aller dans CAF mon compte,
    - "Mes attestations",
    - "Attestation de paiement",
    - "Pour le mois de ..." mois en cours,
    - "Recevoir par courrier ou télécharger".

### B) Si vous n'êtes pas allocataire de la Caisse d'allocations familiales (CAF)

- ✓ Aller directement sur la calculette de la Région : [www.calculette-qf.iledefrance.fr](http://www.calculette-qf.iledefrance.fr)  
Créez-vous un compte sur Île-de-France Connect (suivre ce mode d'emploi) ou authentifiez-vous en vous connectant avec un service partenaire : FranceConnect ou monlycee.net (ENT),
- ✓ Choisissez l'année scolaire de l'inscription future et sélectionner "scolarisation publique",
- ✓ Cliquer sur "**je ne suis pas allocataire CAF**" et suivez les instructions du site....
- ✓ Renseigner les ressources du foyer demandées,
- ✓ Editer votre attestation **REGION** et transmettre les pièces obligatoires au service Intendance de votre Lycée,
  - **Une photocopie intégrale de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 ou de non-imposition de l'ensemble du foyer,**
  - **Photocopie de l'intégralité du livret de famille.**